

RWANDA

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE
LE COLONEL BEM HABYALIMANA EMMANUEL,
MINISTRE D'ÉTAT À LA DÉFENSE,
À L'OCCASION DE LA PREMIÈRE CONFÉRENCE DES
ÉTATS PARTIES À LA CONVENTION SUR
L'INTERDICTION COMPLÈTE DES MINES ANTI-
PERSONNELS**

**DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION RWANDAISE À
L'OCCASION DE LA PREMIÈRE CONFÉRENCE DES ÉTATS
PARTIES À LA CONVENTION SUR L'INTERDICTION
COMPLÈTE DES MINES ANTI-PERSONNEL
MAPUTO, 3-7 MAI 1999**

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
DISTINGUÉS DÉLÉGUÉS,
MESDAMES ET MESSIEURS,

Au nom de la délégation du gouvernement rwandais et en mon nom personnel, permettez moi d'unir ma voix à celles qui m'ont précédé sur cette tribune, pour vous remercier de votre élection à la présidence des présentes assises.

Je saisis la même occasion pour remercier le Gouvernement Mozambicain pour son accueil chaleureux et son aimable hospitalité depuis notre arrivée dans cette pittoresque ville de Maputo.

Le choix de Maputo au Mozambique après Ottawa au Canada montre la tenacité du gouvernement Mozambicain à interdire 'ces armes des lâches' qui sont un fléau pour le monde en général et le continent africain en particulier.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Mon pays, le Rwanda, est l'un des premiers signataires de ce traité et l'a déjà ratifié depuis le premier mars de cette année.

Le Rwanda est très sensible à ces mines antipersonnel car depuis le génocide de 1994 qui a emporté plus d'un million de personnes, il a continué d'endurer la souffrance de ces armes meurtrières même après l'arrêt de ce génocide au Rwanda qui, malheureusement, a été exporté vers les autres parties de la sous-région où des mines continuent à détruire des vies humaines innocentes.

C'est la raison pour laquelle mon pays est déterminé à lutter avec toute sa vigueur contre l'existence de ces armes.

Avant même la signature de ce traité, mon pays avait, dans le cadre de cette lutte, créé un office national de déminage.

A l'heure actuelle, sur les huit cent mille (800,000) mines parsemées dans tout le pays (champs, pâturages, forêts, collines) cet office compte à son actif la destruction de deux cent soixante-dix mille mines (270,000).

La délégation rwandaise voudrait saisir cette occasion pour remercier le gouvernement américain pour les soutiens logistiques apportés à cet office et profite de cette opportunité pour saluer la volonté du gouvernement

autrichien à aider le Rwanda dans cette tâche de destruction des mines et d'assistance aux victimes.

Mais comme il reste beaucoup à faire, nous demandons à tous ceux qui sont conscients de cette menace humaine – surtout aux états parties à la présente Convention – d'épauler le gouvernement rwandais à détruire les mines existantes et à fournir une assistance financière aux victimes (qui sont souvent les femmes et les enfants) pour leur réintégration socio-économique.

Sur le plan politique, nous exhortons les pays qui ne sont pas parties de cette convention à se joindre aux autres pour enrayer, une fois pour toutes, cette menace de l'humanité à la veille du deuxième millénaire.

Je m'en voudrais de terminer cette brève allocution sans demander à cette auguste assemblée que des mesures soient prises à l'encontre de ceux qui continuent à produire, à exporter, à utiliser ces mines terrestres mais aussi que la présente Convention dépasse le cadre des Etats signataires pour devenir plutôt une affaire universelle.

JE VOUS REMERCIE.